



# De la couleur pour les fêtes

Obtenez une imprimante photo Lexmark Z35 sans frais\*  
à l'achat d'un Mac admissible.



Faites l'achat d'un iMac, eMac ou iBook entre le 11 novembre et le 31 décembre 2002 et obtenez une imprimante à jet d'encre couleur Lexmark Z35 gratuitement\* (à l'exclusion des taxes). Conçue pour les familles qui recherchent une imprimante à jet d'encre capable d'exécuter efficacement un large éventail de tâches, depuis l'impression de courriels jusqu'à des sorties de photos numériques, la Z35 offre des vitesses d'impression parmi les meilleures de sa catégorie et des résolutions pouvant atteindre 2400 ppp.

\*Certaines conditions sont en vigueur. Sous forme de remboursement postal. Un achat en magasin d'une imprimante Lexmark Z35 assujéti aux taxes de ventes en vigueur est requis. L'offre est basée sur un remboursement postal de 100 \$ et un prix de détail conseillé de 99 \$ pour l'imprimante Lexmark Z35. L'offre peut également donner lieu à un remboursement postal de 100 \$ à l'achat d'une imprimante à jet d'encre couleur de la gamme Lexmark Z d'un prix de détail conseillé de 100 \$ ou plus OU ENCORE d'un appareil à jet d'encre multifonctionnel de la gamme Lexmark X.

 Revendeur agréé

# Voici comment obtenir gratuitement une imprimante de qualité supérieure.

## 1. Achetez un ordinateur Apple admissible.

Achetez un iMac, un eMac ou un iBook entre le 11 novembre et le 31 décembre 2002.

## 2. Ainsi qu'une imprimante à jet d'encre Lexmark admissible.

Pendant la même période, procurez-vous l'une de ces imprimantes à jet d'encre Lexmark :

Imprimante Lexmark Z35  Imprimante Lexmark Z (PDSF de 100 \$ ou plus)  Imprimante Lexmark X

**Votre achat est soumis aux taxes de ventes.**

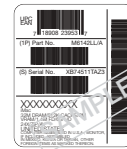
## 3. Remplissez cette fiche de réclamation.

Pour avoir droit à la remise de 100 \$, vous devez fournir tous les renseignements. Écrire lisiblement, en majuscules.

Nom																									
Voie																									
Ville													Prov.			Code postal									
N° de téléphone													Courriel												
Marchand où l'ordinateur et l'imprimante ont été achetés (s'il y a lieu)																									
Adresse du marchand																									
Les renseignements sont complets et véridiques.	(Signature)																								

## 4. Découpez les étiquettes CUP.

Découpez les étiquettes CUP des emballages de l'ordinateur Apple et de l'imprimante Lexmark. Celle de l'ordinateur Apple est semblable à celle de l'illustration ci-contre. Assurez-vous de découper l'étiquette au complet, y compris le carton, avec le numéro de référence, le numéro de série et la désignation du produit. Inscrivez ces numéros dans les cases ci-dessous. **Les étiquettes décollées ne sont pas acceptées.**



N° de série ordinateur Apple													N° de série impr. Lexmark												
------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

## 5. Postez le tout.

Envoyez la fiche remplie au plus tard le 15 janvier 2003, avec une copie de vos factures datées et détaillées attestant l'achat d'un ordinateur Apple et d'une imprimante Lexmark ainsi que les étiquettes CUP des deux produits à l'adresse suivante : **Offre Apple/Lexmark De la couleur pour les fêtes • C. P. 9922 • Saint-Jean NB E2L 4P9.**

## 6. Obtenez une remise de 100 \$.

Vous recevrez votre remboursement de 100 \$ par la poste environ dix semaines après le traitement de votre demande.

Soyez à l'affût. Recevez toutes les nouvelles d'Apple, les avis de mises à jour, les offres spéciales ainsi que de l'information sur des produits et services connexes offerts par des entreprises partenaires. À vous de décider. Vous pouvez en tout temps consulter vos renseignements personnels et vos préférences de contact. Pour corriger ou modifier ces renseignements, ouvrez la page [www.apple.com/contact/myinfo](http://www.apple.com/contact/myinfo). Pour savoir comment Apple protège vos renseignements personnels, consultez l'Engagement de confidentialité d'Apple à [www.apple.com/ca/fr/privacy](http://www.apple.com/ca/fr/privacy). Si vous ne désirez pas recevoir de documentation, vous n'avez qu'à cocher cette case.

### Conditions générales

La présente promotion est assujettie aux conditions générales suivantes : • Commander et prendre livraison des produits Apple et Lexmark admissibles entre le 11 novembre et le 31 décembre 2002. • Les produits Apple doivent être achetés auprès d'Apple Canada Inc. ou d'un revendeur agréé Apple ou d'un revendeur postcollégial participant établi au Canada. Les produits Lexmark doivent être acquis chez un revendeur Lexmark établi au Canada. • PRODUITS ADMISSIBLES : Tout ordinateur iMac, eMac ou iBook d'Apple; les imprimantes Lexmark Z35; toute imprimante à jet d'encre couleur de la gamme Lexmark Z d'un PDSF de 100 \$ ou plus; tout appareil à jet d'encre multifonctionnel de la gamme Lexmark X. • La présente offre ne s'applique qu'aux achats des produits admissibles à l'état neuf dans leur emballage d'origine. Elle exclut tout achat de matériels de démonstration, d'occasion ou remis à neuf. • La présente offre s'adresse spécifiquement à une clientèle d'utilisateurs finals, à l'exclusion des revendeurs. • Cette offre de remboursement postal ne s'applique pas aux établissements d'enseignement, non plus qu'aux programmes d'achat des employés, des développeurs et QPromo d'Apple. Les prix et les offres promotionnelles consentis dans le cadre de ces programmes ont préséance sur la présente promotion. • Pour avoir droit au remboursement, vous devez fournir : (1) une fiche de réclamation dûment remplie. (La fiche ne doit pas être modifiée.) (2) une preuve d'achat, à savoir une ou des factures ou reçus d'achat dûment datés portant la désignation des produits admissibles que vous avez achetés, le nom et l'adresse du marchand, vos nom et adresse, le numéro de série ainsi que le prix d'achat des produits admissibles. **NOTA : Les récépissés d'achat, les bons de livraison ainsi que les copies des bons de commande ne sont pas acceptés.** • (3) Les étiquettes CUP (code à barres) provenant de l'emballage de chacun des produits admissibles. (Prendre soin de découper l'étiquette CUP au complet ainsi que le carton de l'emballage sur lequel elle se trouve.) • Veuillez conserver une copie des présentes conditions, de votre fiche remplie, de vos preuves d'achat et des étiquettes CUP pour référence. • Le cas échéant, la TPS/TVH et la TVQ sont incluses dans la valeur nominale du remboursement postal. • L'adresse d'expédition du chèque de remboursement ne peut être un casier postal et elle doit être située au Canada. • L'enveloppe contenant l'original de la fiche remplie ainsi que les preuves d'achat et les étiquettes CUP doit être oblitérée au plus tard le 15 janvier 2003 et reçue par nos services au plus tard le 31 janvier 2003. • Les envois ne sont pas retournés et deviennent la propriété d'Apple. • Apple Canada Inc. et ses agences déclinent toute responsabilité à l'égard des envois égarés, mal adressés ou livrés en retard. • Veuillez prévoir un délai de huit à dix semaines entre l'acceptation de votre demande et la réception de votre remboursement. • La présente offre peut être jumelée à la promotion Apple en cours « Office en fête ». • La présente offre promotionnelle NE PEUT être jumelée à aucune autre offre ou promotion d'Apple ou de Lexmark, sauf indication contraire expresse dans les conditions générales de ladite offre ou promotion. • Apple et ses fournisseurs déclinent toute responsabilité à l'égard d'éventuelles erreurs d'impression. • Apple se réserve le droit de modifier les présentes Conditions générales, de substituer les primes par des primes de valeur égale ou supérieure, ou de mettre un terme à cette promotion en tout temps, sans préavis. • L'offre est sans effet là où la loi en restreint ou en interdit la portée. • L'offre est en vigueur dans la limite des stocks disponibles. • **Pour de plus amples renseignements ou pour connaître le cheminement de votre demande de remboursement, faites le 1 800 480-2666.**